

Commune déléguée de Vritz Département de Loire-Atlantique

Plan local d'urbanisme

ANNEXES DU PLU Droit de préemption urbain (DPU)

- Délibération de prescription de la révision du PLU : 16/06/2016
- Délibération reprise et poursuite de la procédure de révision du PLU par la commune nouvelle des
- Vallons-de-l'Erdre : 23/01/2018 Débat du PADD : 26/10/2017
- Document arrêté en Conseil Municipal : 27/03/2019
- Document approuvé en Conseil Municipal : 12/12/2019

Echelle : 1/10 000ème

GIE Territoire+ - Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel

Siège social : 15 avenue du Professeur Jean Rouxel 44470 Carquefou contact@territoire-plus.fr / www.territoire-plus.fr / 06 49 34 36 88 / 06 61 47 81 33



Source : Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2019





